

Non à de nouveaux impôts: la taxe sur les véhicules électriques prévue par le Conseil fédéral frappe le porte-monnaie et freine la mobilité électrique

Berne, 26 septembre 2025

Les variantes présentées aujourd'hui concernant la taxation des véhicules électriques renchérissent encore davantage la mobilité automobile et freinent l'électromobilité. Au lieu d'encourager la transition vers la mobilité électrique, la Suisse met en péril la réalisation de ses propres objectifs climatiques.

Le Conseil fédéral souhaite que tous les véhicules, quel que soit leur mode de propulsion, contribuent au financement des infrastructures de transport. Avec [un taux de couverture des coûts de 156 %](#), soit près de 13 milliards de francs par an en impôts et taxes, l'industrie automobile suisse et les automobilistes sont d'ores et déjà soumis à une charge financière excessive (voir graphique ci-dessous). Les automobilistes paient donc bien plus que les coûts qu'ils engendrent.

La taxe sur l'électricité utilisé pour recharger les véhicules électriques est un nouvel impôt qui pèse davantage sur le porte-monnaie de la population et doit donc être rejeté. Compte tenu de la stagnation des ventes de véhicules électriques, il est contre-productif d'imposer aux propriétaires de tels véhicules une nouvelle taxe à partir de 2030, analogue à celle sur les huiles minérales. **Thomas Rücker, directeur d'auto-suisse**, explique: «Ce sont trois coups durs pour la mobilité électrique: premièrement, une taxe supplémentaire pèse sur les ménages privés. Deuxièmement, cela rend peu attrayante la conduite automobile sans émissions, qui est pourtant souhaitable. Troisièmement, la Confédération complique considérablement la réalisation des objectifs climatiques dans le secteur des transports.»

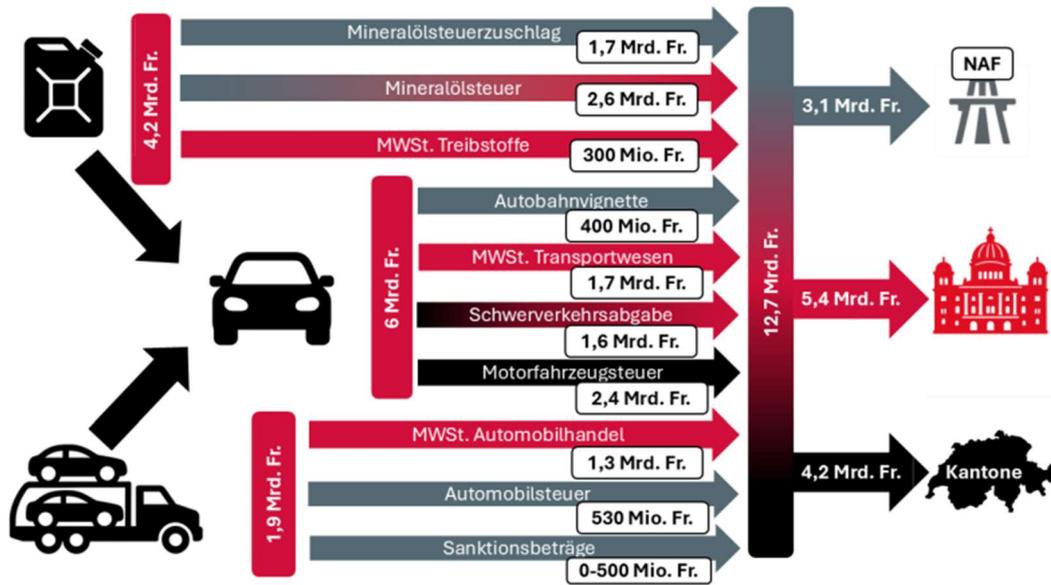
«La politique suisse des transports doit davantage tenir compte des besoins de la population», exige le **président d'auto-suisse, Peter Grünenfelder**. Dans le cadre d'une enquête représentative mandatée par auto-suisse, gfs.bern a étudié l'opinion et la perception de la population suisse en matière de mobilité. Publiée le 13 septembre 2025, [l'étude représentative de gfs.bern et auto-suisse montre](#) clairement que deux tiers des personnes interrogées estiment déjà aujourd'hui que les coûts de transport constituent un lourd fardeau pour le budget des ménages. Compte tenu d'une part de marché inférieure à 5 % de voitures électriques dans le parc automobile total, ce n'est absolument pas le bon moment pour introduire une taxe sur les véhicules électriques. Alors que les pays européens exonèrent la mobilité électrique de taxes en vue de favoriser l'essor des technologies de propulsion sans émissions, le gouvernement fédéral fait exactement le contraire. «En ces temps d'incertitude économique, une nouvelle hausse des coûts de mobilité privée et commerciale serait intenable.»

La taxation des véhicules électriques déjà prévue pour 2030

Le Conseil fédéral souhaite que tous les véhicules contribuent au financement des infrastructures de transport, quel que soit leur mode de propulsion. Les propriétaires de véhicules électriques doivent apporter une contribution équivalente à la taxe sur les huiles minérales. Pour ce faire, il faut modifier la Constitution fédérale. Lors de sa séance du 26 septembre 2025, le Conseil fédéral a ouvert la consultation correspondante avec deux variantes équivalentes. La taxation des véhicules électriques est prévue à partir de 2030.

2. Impôts et taxes sur le transport individuel

Illustration 1: Charge fiscale et flux des taxes



Informations supplémentaires:

Frank Keidel

Porte-parole

T 076 399 69 06

frank.keidel@auto.swiss